

Les questions de Mgr Aillet au Téléthon

Article rédigé par *Mgr Marc Aillet*, le 25 octobre 2013

Interrogé par ses diocésains sur le Téléthon, l'évêque de Bayonne soulève trois difficultés éthiques qui, sous réserve d'un changement de la politique de l'AFM, invitent à la plus grande prudence.

À l'approche de la 27^e édition du Téléthon, qui aura lieu le week-end des 6 et 7 décembre 2013, quelques diocésains ont souhaité connaître ma position et celle de l'Église catholique à propos de cet événement dans lequel certains d'entre eux sont parfois impliqués.

Je tiens avant toute chose à saluer le dévouement des bénévoles engagés dans la préparation du téléthon et, bien entendu, la grande générosité des Français, qui par solidarité vis-à-vis des personnes atteintes de myopathie et leurs familles, participent chaque année à cette formidable campagne médiatique de collecte de fonds au profit de la recherche médicale et de la lutte contre les maladies génétiques.

Au cours des dernières années, l'Église catholique n'a cependant pas manqué d'exprimer, par la voix de plusieurs évêques ou de ses responsables, ses réserves et ses inquiétudes à propos du Téléthon. C'est ainsi que le cardinal Ricard, alors président de la conférence des évêques de France, considérait dès le mois de décembre 2006, qu'il était « légitime qu'à l'occasion du Téléthon, beaucoup de catholiques s'interrogent sur l'affectation de leurs dons », ou que le cardinal André Vingt-Trois, archevêque de Paris, estimait il y a quelques années, qu'on ne saurait « signer des chèques en blanc » en faveur du Téléthon. De même, un communiqué de presse du 2 décembre 2011 disponible sur le site du diocèse de Paris souligne qu'il est nécessaire de « s'engager résolument pour des recherches qui respectent pleinement la vie humaine ».

Nul ne peut en effet ignorer que les orientations et les choix de l'Association française contre les myopathies (AFM), qui est à l'origine du téléthon et qui l'organise chaque année, ne font pas l'unanimité et soulèvent de graves problèmes d'ordre éthique.

Première difficulté : certaines recherches financées par le Téléthon concernent l'utilisation de cellules souches embryonnaires qui se traduit nécessairement par la destruction d'embryons humains [1].

D'un point de vue strictement médical, l'utilisation de cellules souches embryonnaires est d'autant plus discutable que leur efficacité thérapeutique n'a jamais été démontrée, contrairement aux espoirs que font naître l'utilisation de cellules souches issues du sang de cordon ombilical, ou depuis deux ans, le recours aux cellules pluripotentes induites (dites cellules iPS) issues de la reprogrammation de cellules souches adultes [2].

Mais quoi qu'il en soit, la destruction d'embryons humains est éthiquement inacceptable. Certes, la loi française autorise aujourd'hui l'expérimentation sur les embryons humains, mais faut-il rappeler que le

« légal » n'est pas nécessairement « moral » ? Pour sa part, l'Église catholique défend, comme elle l'a toujours fait, le respect de la vie humaine de la conception jusqu'à la mort naturelle, en insistant particulièrement sur le fait que l'embryon humain doit être considéré comme une personne humaine.

Seconde difficulté : le Téléthon revendique la mise en œuvre de pratiques d'inspiration eugéniste

Le diagnostic prénatal est utilisé pour repérer les fœtus atteints de myopathie qu'une « interruption médicale de grossesse » permet ensuite d'éliminer. Dans le même esprit, la technique du « diagnostic pré-implantatoire » consiste à sélectionner puis à supprimer tous les embryons conçus *in vitro* porteurs de la myopathie.

Ainsi, et comme le soulignait dès 2006 le spécialiste en éthique médicale qu'est Mgr Michel Aupetit, aujourd'hui évêque auxiliaire de Paris, dans une note publiée sur le site internet du diocèse de Paris, « les "bébéthons" qui sont présentés comme un grand succès thérapeutique ne sont pas le fruit d'une guérison due à la recherche sur le génome, comme on aurait pu l'espérer, mais le fruit d'une sélection embryonnaire. On pratique une fécondation *in vitro* de plusieurs embryons et on sélectionne l'embryon sain en éliminant les autres. Ce n'est donc pas un bébé "guéri" mais un bébé "survivant" ».

Troisième et dernière difficulté : les responsables du téléthon refusent obstinément la mise en place d'un système de fléchage des dons qui permettrait à de nombreux donateurs d'affecter leurs dons aux recherches de leur choix, en évitant de contribuer au financement de programmes impliquant l'utilisation et la destruction d'embryons

Ce fléchage des dons et la transparence financière qui en découlerait sont pourtant réclamés depuis plusieurs années par un certain nombre de personnalités et d'associations ainsi que par plusieurs diocèses. Telles sont les considérations qu'après avoir consulté [l'Académie diocésaine pour la Vie](#) et les experts qui travaillent en lien avec elle, je souhaite porter à la connaissance des fidèles du diocèse.

Si l'Église est pleinement dans son rôle lorsqu'elle s'efforce d'éclairer ou d'alerter les consciences vis-à-vis de certaines dérives contraires au respect de la vie et de la dignité de la personne humaine, je ne peux pour ma part qu'inviter les personnes qui s'interrogent sur l'opportunité de soutenir ou non le Téléthon, à faire preuve, en la matière, d'une grande prudence et d'un authentique discernement moral et spirituel.

+ **Marc Aillet**, le 23 octobre 2013

Source : [Diocèse de Bayonne, Lescar et Oloron](#)

[1]. L'AFM souligne que le financement de recherches entraînant la destruction d'embryons ne dépasse pas un ou deux millions d'euros par an (soit moins de 2% du total des fonds collectés par le téléthon) ; ces programmes n'en sont pas pour autant plus légitimes...

[2]. C'est pour cette découverte d'un intérêt scientifique considérable que le japonais Yamanaka a reçu, en 2012, le prix Nobel de médecine.